



Commune de CABRIERES
Département de l'Hérault
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 08 Septembre 2025 A 18H30

Date de convocation : 01/09/2025

Date d'affichage de la convocation : 01/09/2025

Membres présents : 9

Mmes GAIRAUD Myriam – MALAFOSSE DONGUY Marie-Lise - M.M. GABRIEL Cédric – HERNANDEZ Patrick – SOLER Michel -
Mme SALIC Lucie – M. M. ROMANO Jérôme - PETER Éric – Mme SALLES Agnès.

Pouvoirs : 1

- M. FONS Vivien à M. GABRIEL Cédric

La séance est ouverte à 18h30

Désignation du secrétaire de séance : Mme SALIC Lucie

Ordre du jour :

Approbation du PV de la séance du 13 Août 2025 : **PV approuvé à l'unanimité**

- **Convention don de fossiles à l'Université de LYON** : après lecture du projet de convention, le Conseil souhaite que le principe de mise à disposition soit revu ; des éclaircissements vont être demandés à l'Université de LYON.
- **Retour réunion ALPA CONSEIL – Copie Mines de Pioch Farrus** : La phase 2 de l'étude est terminée. Une réunion en visioconférence est prévue le jeudi 11 septembre à 16 h avec Alpa Conseil, l'ANCT et la DDTM dans le cadre de villages d'avenir pour voir si nous allons sur la phase 3 (phase optionnelle).
- **Sentier des mines : sécurisation et travaux sur la cheminée d'aérag**e: La cheminée d'aérag s'est effondrée ; un devis de restauration a été établi par l'Association des Muraillers Languedociens pour un montant de 5 000 €. Nous allons demander d'autres devis mais en attendant il faut établir un périmètre de sécurité autour de la cheminée. Cela sera fin en interne d'ici fin septembre.
- **Vente terrain chemin des Cayragnasses** : Une offre d'achat a été faite pour le terrain n° 2.
- **Lotissement « Le Pré de Boyne »** : Un travail est en cours avec la juriste du CFMEL pour éclaircir la situation concernant le contrat passé avec FDI HABITAT.
- **Transfert compétence entretien éclairage public à Hérault Énergies** : Hérault Énergies va faire établir des devis pour le passage en LED des 2 hameaux (Les Crozes et le Mas Rouch)
- **Mise à disposition de la Communauté de Communes du Clermontais de deux agents sur le temps périscolaire** : Mme le Maire présente au Conseil le projet de convention de mise à disposition de la Communauté de Commune du Clermontais de deux agents de la Commune sur le temps périscolaire pour l'année 2025/2026. Cette convention est renouvelée chaque année et précise les modalités de mise à disposition.
- **Point sur inventaire des ressources minérales effectué par le BRGM** : le BRGM procède à l'inventaire de tous les métaux rares avec une remise à jour de la carte. Une réunion s'est tenue le 29/08/2025 à ST CHINIAN à laquelle aucun membre du Conseil n'a pu participer. Un compte-rendu sommaire nous a été adressé par mail.

- **Point sur le webinaire « Recensement de la population 2026 »** : On recherche un agent recenseur pour l'opération de recensement qui se déroulera du 15/01/2026 AU 14/02/2026. Un agent municipal a été nommée coordonnatrice de ce recensement.
- **Point sur les commerces ambulants** : le pizzerio « Di Gennaro » demande à stationner à nouveau sur la Place de la République les mercredis pour la vente de pizzas à emporter : pas d'objection de la part du Conseil qui émet un avis favorable à une reconduction de l'autorisation pour l'année 2026, s'il en fait la demande.
- **Animations musicales à venir:**
 - Concert de Noël à la salle des fêtes (date à préciser)
 - Spectacle « Jazz Magic » proposé par le Théâtre du Sillon le 4 décembre à 18 h et 21 h

POINTS COMMISSIONS

➤ **Commission Travaux**

Le village va être dans les travaux jusqu'à la fin de l'année en raison de l'enfouissement des réseaux électriques par ENEDIS.

Hérault Énergies : les travaux de préparation de réfection de chaussée commenceront le 11 septembre pour les rues de la Place, du Mas de Rigaud, les chemins du Trescol et de la Coumbo.

Terrain chemin des Cayragnasses : il faut faire poser le câble télécom et fibre.

Actiforest : les travaux de débroussaillage des chemins sont insatisfaisants ; l'entreprise va être contactée pour en être informée

➤ **Divers**

Aire de lavage : absence d'équilibre financier. La Mairie réalise un effort financier de 2 000 € environ par an.

DELIBERATIONS :

22-2025 : Vente terrain communal : 10 voix pour

La Commune est propriétaire d'une parcelle sise Commune de CABRIERES, lieudit « La Coumbo » cadastrée section F n° 1358 d'une superficie de 1136 m².

Ce terrain, situé en zone UD du PLU de la Commune, est viabilisé.

Il a été décidé de le proposer à la vente.

Plusieurs demandes de renseignements ont été reçues mais une seule offre a été déposée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L. 2241-1 du CGCT dispose que « *le conseil municipal délibère sur la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par la Commune* »

Vu l'article L. 2122-21 du CGCT précisant que « *le Maire est chargé d'exécuter les décisions du Conseil Municipal, notamment en matière de vente et d'échange* »

ACCEPTÉ la cession de la parcelle F 1358 d'une superficie de 1136 m² au prix de 150 €/m², soit 170 400 € à M. Dominique JANER et Mme Blandine ARSON.

CHARGE le Notaire des acquéreurs de la rédaction de l'acte authentique à intervenir.

PRECISE que les frais notariés sont à la charge des acquéreurs.

AUTORISE Mme le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents y afférents.

23-2025 : Convention de mise à disposition agents de la Commune auprès de la Communauté de Communes du Clermontais -Autorisation de signer- : 10 voix pour

Mme le Maire rappelle au Conseil la délibération du 07 juin 2021 concernant le transfert des services périscolaires à la Communauté de Communes du Clermontais à compter du 1er septembre 2021.

Elle dépose sur le Bureau les projets de conventions de mise à disposition de la Communauté de Communes (ALP Cabrières) de 2 agents communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir pris connaissance des documents,

LES APPROUVE.

AUTORISE Mme le Maire à signer les conventions de mise à disposition de la Communauté de Communes du Clermontais (ALP Cabrières) de deux agents communaux.

Prochain CM : 6 octobre

Fin de la séance : 20h50

Le secrétaire de séance

SALIC Lucie

Le Maire

GAIRAUD Myriam